

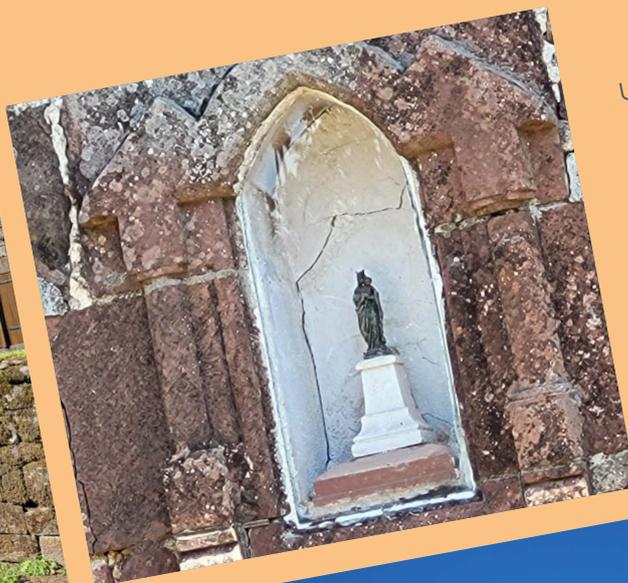


# LAGLEYGEOLLE

## Bulletin d'information



Des piliers de porche



Une potale



Une bassière



Des latrines

### AU SOMMAIRE

PAGE 2	LE MOT DU MAIRE
PAGE 3	COMMÉMORATION / ETAT-CIVIL
PAGE 4	ON EN PARLE / AGENDA
PAGE 5	RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS
PAGE 6-7	BUDGET
PAGE 8-9	PLAN DE LA COMMUNE
PAGE 10	URBANISME
PAGE 11	CIVISME ET RÉGLEMENTATION
PAGE 12-13	L'ÉCOLE
PAGE 14	LES ASSOCIATIONS
PAGE 15	SENTIER DE RANDONNÉE

||| Août 2022



# Le mot du maire

Chères administrées, chers administrés,  
En cette période estivale, je m'adresse à vous afin de vous communiquer quelques informations.

Tout d'abord je tiens à remercier les conseillers municipaux et les habitants de la commune qui ont bien voulu donner de leur temps pour participer au fauchage. Car notre agent, Sébastien Monassier, avant son départ au mois de juin, n'avait pu terminer l'entretien de notre voirie.

J'en profite pour remercier chaleureusement Sébastien pour son travail et son engagement durant près de 20 ans au service de la commune. Un nouvel agent d'entretien sera recruté prochainement.

Notre commune de Lagleygeolle a su valoriser son territoire afin d'attirer de nouveaux habitants. Nombreuses sont les demandes d'installation et de permis de construire comme vous pourrez le lire dans ce journal.

Au cours de ces deux années à votre service, avec mon conseil municipal nous avons pu, comme nous

nous y étions engagés, réduire nos dépenses afin d'améliorer notre trésorerie.

Cet effort nous permet aujourd'hui de réaliser les travaux du village du Bouix sans avoir recours à un emprunt et grâce aussi aux subventions du Département et de l'Etat.

Je terminerai en remerciant les conseillères et conseillers municipaux pour leur dévouement notamment lorsqu'il a fallu prêter main forte à notre cantinière.

N'hésitez pas à contacter les élus si vous avez des interrogations.



Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Le maire  
Laurent BRESSY



## Départ de Sébastien

Photo : Gérard Bavant

Embauché dans le cadre d'un emploi jeune le 1<sup>er</sup> mai 1999 par la commune de Noailhac, Sébastien Monassier partagea son temps avec la commune de Lagleygeolle. Puis en 2002, Daniel Germane, maire de la commune à cette époque, l'embaucha définitivement sur un poste d'agent d'entretien. Par la suite il partit de Noailhac et répartit son temps entre les communes de La Chapelle-aux-Brocs et Lagleygeolle. Aujourd'hui il termine sa carrière au grade d'agent de maîtrise.

Après ces nombreuses années au service de notre commune, Sébastien souhaite en effet prendre un autre chemin en changeant de métier.

Le 17 juin, malgré quelques absents du Conseil excusés, les élus, ses collègues agents communaux et Daniel Germane étaient présents à cette petite cérémonie pour son départ. Max Claval, excusé, ne pouvait être présent ce jour-là.

Le Maire, Laurent Bressy, remercia Sébastien pour toutes ces années de service à Lagleygeolle, participant aux travaux d'embellissement et de valorisation de notre commune. Il rappela qu'il n'avait pas ménagé sa peine dans les différents travaux (débroussaillage, tonte, taille, entretien des routes et du matériel) et qu'il avait toujours été consciencieux et à l'écoute des habitants. Il termina en lui souhaitant, de la part de toutes les personnes réunies autour de lui, un bel avenir dans sa nouvelle fonction. Le Conseil municipal lui offrit un cadeau et ses collègues également. Un pot de l'amitié clôtura cette soirée pour dire « au revoir » à Sébastien.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI



## Etat civil

ANNÉE 2022



Alba CASTEX, le 10 avril  
(Le Peuch)



Yannick CLAVAL et  
Mélicha CHAPELIER  
(PACS), le 9 juin (Le Viillard)



André FOUCHER, le 9 mars,  
90 ans (Le Bouix)

C'est sous un soleil radieux que, devant le monument aux morts, le Conseil municipal a pu de nouveau commémorer le 8 mai 1945 en présence du public. Nous avons cette année eu l'honneur d'accueillir une délégation des pompiers de Meysac et, fait exceptionnel à Lagleygeolle, un représentant de la Marine Nationale.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a réuni l'ensemble des participants à l'ombre des tilleuls, derrière l'église. Après ces deux années de crise sanitaire, cette matinée a permis aux Lagleygeollois et Lagleygeolloises de se retrouver pour un moment d'échanges et de partages, convivial et amical apprécié par tous.



## MAIRIE DE LAGLEYGEOLLE

17 ROUTE DES QUEYRADES  
19500 LAGLEYGEOLLE  
05 55 25 41 89



[www.lagleygeolle.fr](http://www.lagleygeolle.fr)  
[mairie.lagl@orange.fr](mailto:mairie.lagl@orange.fr)

### HORAIRES

Lundi : de 14h à 18h30  
Jeudi : de 14h à 18h30  
Vendredi : de 14h à 17h30

**RAPPEL :** La bibliothèque est ouverte aux jours et heures d'ouverture de la mairie.  
Le prêt des livres est gratuit.

## ON PARLE DE LAGLEYGEOLLE DANS LES MÉDIAS



Le mardi 22 mars, dans le cadre de la matinale, Véronique Henry, journaliste à France Bleu Limousin, est venue à Lagleygeolle pour faire son émission intitulée « Les escapades ».



Et le 22 avril dernier, c'est dans le JT du 13 h sur TF1 que l'on a pu découvrir Lagleygeolle dans le reportage « Promenade dans les villages de grès rouge dans le Limousin ». Grâce à ce lien vous pourrez le voir ou le revoir : <https://www.tf1info.fr/voyages/video-promenade-dans-les-villages-de-gres-rouge-dans-le-limousin-2217481.html>



# Agenda

● **14** dimanche  
AOÛT

Vide-grenier  
*proposé par Lagleygeolle en vie*

● **du 1<sup>er</sup> au 21** AOÛT

Fermeture  
du secrétariat de la Mairie

● **2** vendredi  
SEPTEMBRE

Inauguration  
de l'école Claude Duneton

● **15** samedi  
OCTOBRE

LOTO  
*organisé par le Club Lou Ainas*

● **11** vendredi  
NOVEMBRE

Commémoration  
du 11 novembre

● **16** mercredi  
NOVEMBRE

Concours de belote  
*organisé par le Club Lou Ainas*

● **19** samedi  
NOVEMBRE

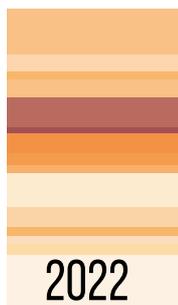
Soirée Beaujolais  
*proposé par Lagleygeolle en vie*

● **10** samedi  
DÉCEMBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
*du Club Lou Ainas*

Réunions du CLUB LOU AINAS les mercredis :

**3 AOÛT, 7 SEPTEMBRE, 5 ET 19 OCTOBRE, 9 ET 23 NOVEMBRE, 7 DÉCEMBRE**



# Résumé des délibérations

*Voici un résumé des délibérations soumises au conseil municipal depuis le début de l'année 2022. L'intégralité des comptes-rendus est à retrouver sur le site internet de la commune : Rubrique Ma commune – Comptes rendus du Conseil Municipal.*

*Comme vous avez pu déjà le remarquer, le site internet a fait peau neuve à la suite de la décision du conseil municipal d'adhérer au site internet Intramuros en lien avec l'application mobile.*

## **FONCIER**

La commune a signé un protocole d'accord avec Vigifoncier (SAFER) afin d'avoir connaissance des ventes effectuées sur la commune.

A la suite de l'aliénation d'une partie du chemin rural à la Simbille, le conseil municipal a décidé de céder les 627 m<sup>2</sup> au prix de 1 477,76€ représentant les frais de publication, de commissaire enquêteur et du géomètre.

## **BUDGET**

Afin de ne pas pénaliser d'éventuelles dépenses d'investissement, le conseil autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements. La limite de dépenses autorisée est de 28 618 € avant le vote du budget.

A la demande du trésorier, la contribution au Fonds de Péréquation Intercommunale d'un montant de 52 euros a été budgétée pour 2021.

En 2021, il y a eu un peu moins de fauchage réalisé à Sérilhac, le montant de la facture a été réduit de 108 €. Pour l'année 2022, le conseil a décidé d'augmenter le coût de la prestation de 520 euros en raison de la hausse du prix des carburants. Pour la même raison, un supplément de 250 euros a été voté pour la commune de la Chapelle aux Brocs. L'approbation des comptes

(administratif et de gestion) 2021, l'affectation du résultat et le vote du budget primitif 2022 ont été adoptés par le conseil.

## **SUBVENTIONS**

Des subventions ont été sollicitées auprès de différents organismes pour les projets d'investissement 2022 : le remplacement du défibrillateur à l'extérieur de la mairie (DETR et Groupama) et la réfection de la voirie au Bouix (DETR et CD 19).

Pour subventionner les travaux de la route de la Tièze, un dossier a été déposé auprès du Conseil Départemental.

Les subventions pour les associations sont les suivantes :

Ecole : 765 € (participation pour le voyage scolaire à Bugeat) ;

Comice agricole : 100 € ;

FNACA : 50 €.

## **DIVERS**

Le conseil municipal a donné son accord pour l'encaissement d'un chèque Groupama d'un montant de 230,48 euros correspondant à une indemnité d'assurance à la suite d'une dégradation de matériel survenue lors de la location de la salle polyvalente.

Les taux d'imposition votés par la commune restent inchangés : foncier bâti 32,83 % et foncier non bâti 102,55%.

A cause de l'inflation, la loi de finances a prévu à l'automne 2022 une revalorisation des bases locatives de + 3,4 %. Autrement dit, si votre taxe foncière augmente, ce ne sera pas à cause du taux voté par la commune (inchangé) mais à cause de la revalorisation de l'Etat.

La commune est adhérente à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze. Chaque commune doit participer fiscalement aux dépenses du Syndicat. Le conseil a décidé que cette somme d'un montant de 504,48 € serait mise en recouvrement auprès des administrés par les services fiscaux. Cela représente environ 2,50€ par habitant.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

A la suite de la démission de Sébastien Monassier, le Centre de Gestion nous recommande de créer un poste pour un emploi permanent d'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural à temps non complet pour une durée de 14 heures.

# BUDGET

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	45 960,22	0,00	137 125,08	137 125,08	137 125,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	74 250,00	0,00	77 250,00	77 250,00	77 250,00
014	Atténuations de produits	25 252,00	0,00	25 300,00	25 300,00	25 300,00
65	Autres charges de gestion courante	11 700,00	0,00	13 250,00	13 250,00	13 250,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>157 162,22</b>	<b>0,00</b>	<b>252 925,08</b>	<b>252 925,08</b>	<b>252 925,08</b>
66	Charges financières	7 700,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	400,00	400,00	400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>165 062,22</b>	<b>0,00</b>	<b>262 825,08</b>	<b>262 825,08</b>	<b>262 825,08</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	45 885,46		40 537,31	40 537,31	40 537,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 132,00		3 132,00	3 132,00	3 132,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>49 017,46</b>		<b>43 669,31</b>	<b>43 669,31</b>	<b>43 669,31</b>
<b>TOTAL</b>		<b>214 079,68</b>	<b>0,00</b>	<b>306 494,39</b>	<b>306 494,39</b>	<b>306 494,39</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>306 494,39</b>
--	-------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	1 709,17	1 709,17	1 709,17
70	Produits services, domaine et ventes div	19 000,00	0,00	19 720,00	19 720,00	19 720,00
73	Impôts et taxes	84 859,00	0,00	88 891,00	88 891,00	88 891,00
74	Dotations et participations	71 307,00	0,00	110 902,37	110 902,37	110 902,37
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>181 166,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 222,54</b>	<b>228 222,54</b>	<b>228 222,54</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	0,00	1 175,17	1 175,17	1 175,17
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>181 366,00</b>	<b>0,00</b>	<b>229 397,71</b>	<b>229 397,71</b>	<b>229 397,71</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>181 366,00</b>	<b>0,00</b>	<b>229 397,71</b>	<b>229 397,71</b>	<b>229 397,71</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>77 096,68</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>306 494,39</b>
--	-------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>43 669,31</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

# BUDGET D'INVESTISSEMENT

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	53 296,00	15 627,60	56 800,00	56 800,00	72 427,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>63 296,00</b>	<b>21 627,60</b>	<b>56 800,00</b>	<b>56 800,00</b>	<b>78 427,60</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00	0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>36 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 500,00</b>	<b>30 500,00</b>	<b>30 500,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>99 296,00</b>	<b>21 627,60</b>	<b>87 300,00</b>	<b>87 300,00</b>	<b>108 927,60</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>99 296,00</b>	<b>21 627,60</b>	<b>87 300,00</b>	<b>87 300,00</b>	<b>108 927,60</b>
+						
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>40 310,92</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>149 238,52</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	42 790,00	42 262,00	32 689,52	32 689,52	74 951,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>42 790,00</b>	<b>42 262,00</b>	<b>32 689,52</b>	<b>32 689,52</b>	<b>74 951,52</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	14 239,00	0,00	10 441,17	10 441,17	10 441,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	51 994,91	0,00	19 676,52	19 676,52	19 676,52
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>66 733,91</b>	<b>0,00</b>	<b>30 617,69</b>	<b>30 617,69</b>	<b>30 617,69</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>109 523,91</b>	<b>42 262,00</b>	<b>63 307,21</b>	<b>63 307,21</b>	<b>105 569,21</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	45 885,46		40 537,31	40 537,31	40 537,31
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	3 132,00		3 132,00	3 132,00	3 132,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>49 017,46</b>		<b>43 669,31</b>	<b>43 669,31</b>	<b>43 669,31</b>

### MAIRIE DE LAGLEYGEOLLE BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE LAGLEYGEOLLE BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

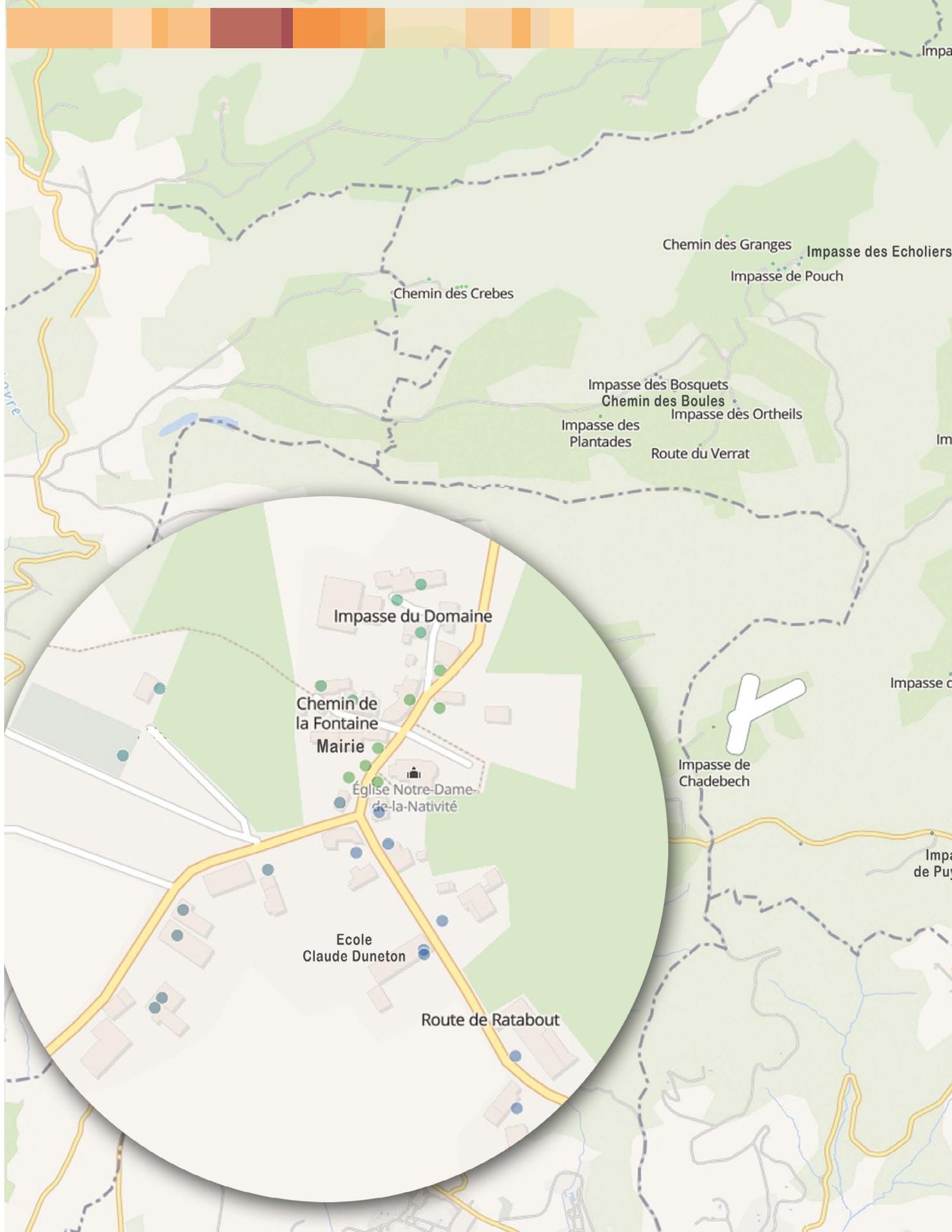
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	<b>158 541,37</b>	<b>42 262,00</b>	<b>106 976,52</b>	<b>106 976,52</b>	<b>149 238,52</b>
+						
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>149 238,52</b>

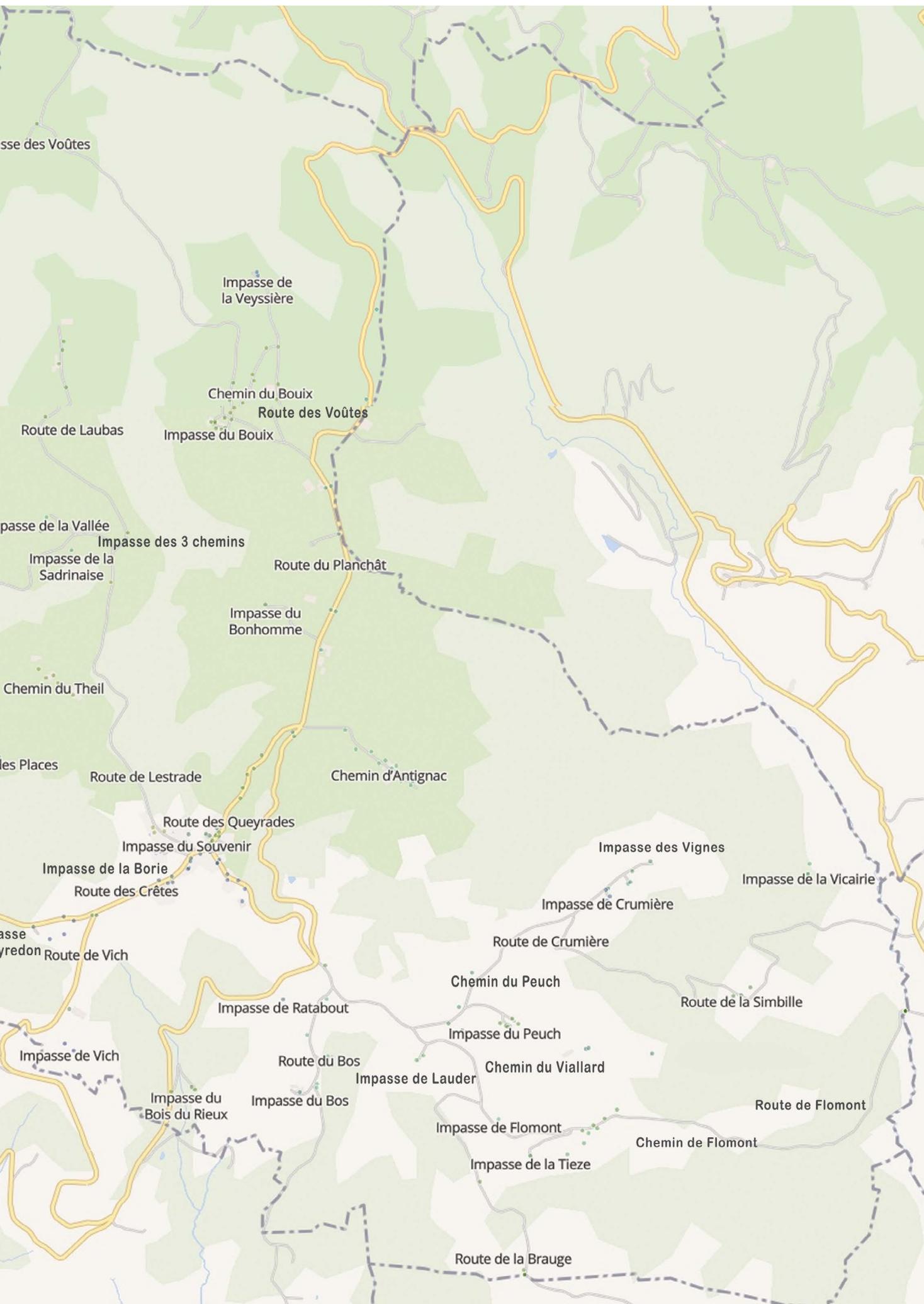
#### Pour information :

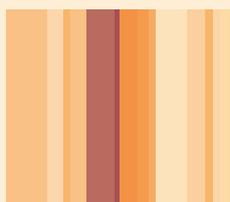
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>43 669,31</b>
--	------------------

# Dénomination des voies de la commune







# L'URBANISME

## en augmentation sur la commune

21 dossiers ont été déposés en mairie depuis le début de ce mandat

### Les déclarations préalables de travaux

2020

GERMANE Daniel : Extension du garage (Le bourg)

DIEZ Francis : Remplacement des fenêtres et de la porte (Laubas bas)

2021

MONTEIL-POLACK Martine : Construction d'une piscine (La Croix)

BOUDET Océane : Abri de jardin (Le Peuch)

BRIAT Robert : Installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture (Antignac)

VAN HAVERMAET Geert : Construction d'une terrasse en bois sur poutres (Flomont)

MAINS Audrey : Extension en bois sur plots de la maison d'habitation (Lestrade)

COUTELLIER Gérard : Abri de jardin ouvert (Antignac)

2022

CLEYET-MERLE Kévin : Pose de panneaux photovoltaïques et construction d'un préau (Puy Redon)

SEGURET Antoine et Alexia : Pose de fenêtres de toit, réfection de la toiture, construction d'une piscine (Le bourg)

### Retrait/annulation

RUSSICA Joseph : Retrait d'un permis de construire pour un garage double (La Croix)

LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE AINSI QUE LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES SONT AFFICHÉES EN MAIRIE DURANT 60 JOURS APRÈS ACCORD.

### Les permis de construire accordés

2020

JAYLE Laurent : Construction d'un bâtiment agricole de stockage, construction de deux extensions au bâtiment agricole existant et démolition du tunnel et d'un abri existants (Le Peuch)

PELISSIER Alain et Véronique : Construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation et de stockage avec toiture photovoltaïque (Aux Granges)

2021

CHANEL Hervé : Construction d'une véranda (La Merlette)

VAIGOT Claire : Rénovation d'une grange existante (La Vicairie)

PELISSIER Alain : Construction d'une pergola avec panneaux photovoltaïques sur toiture (Pouch)

BRIAT Gaëtan et Ophélie : Extension d'une maison d'habitation (Les Queyrades)

PATRICIO Océan : Construction d'une maison d'habitation (Puy Redon)

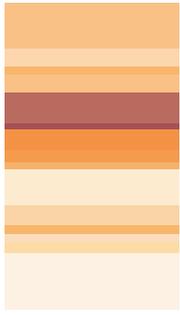
BOUDET Océane et CASTEX Thibault : Construction d'une maison d'habitation sur l'emplacement d'une grange démolie et pose de panneaux photovoltaïques au sol (Le Peuch)

CLAVAL Adrien et CABOT Pauline : Construction d'une maison d'habitation (Puy Redon)

2022

CLAVAL Yannick et CHAPELIER Mélissa : Construction d'une maison d'habitation (Les Queyrades)

CHASSAING Alexis : Transformation d'une grange en maison d'habitation (Antignac)



# Civisme et réglementation

Parce que le bien-vivre ensemble commence par le respect de l'autre, il est primordial que tous nous observions les différents arrêtés réglementant la vie en communauté.

## BRUITS DE VOISINAGE

Les beaux jours sont revenus et avec eux les bruits de tondeuses à gazon, qui sont, il faut l'avouer, bien moins doux que le chant des oiseaux. Voici un petit rappel de la réglementation pour entretenir de bonnes relations de voisinage ... et nos verts jardins !

Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 24 novembre 1999, propriétés privées, article 20 :

« Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :  
**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;**  
**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;**  
**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »**



## LIMITATION DE VITESSE...

Comme partout en France, la limitation de la vitesse en agglomération est fixée à 50 km/h. Cette vitesse limite reste la même lorsque vous traversez les hameaux, les lieux-dits et les villages.



Les panneaux mis en place servent à le rappeler. Soyez vigilants car les routes de notre commune ne sont pas larges et c'est parfois compliqué de se croiser, et par endroits les enfants peuvent aussi circuler à vélo. Bien entendu, il dépend de votre bon sens d'adapter votre allure à la situation.

**Alors nous demandons à tous un effort pour respecter la vitesse. Levez le pied, gens pressés !**

## ... ET STATIONNEMENT DEVANT L'ÉCOLE

Quotidiennement des voitures stationnent à proximité de l'école pour déposer ou venir chercher leurs enfants ou pour attendre le car. Celui-ci se gare toujours du côté de l'école.

Parents, ayez un peu de bon sens en stationnant tous du même côté (côté cour) ; cela simplifiera la circulation notamment pour les camions et les tracteurs !



# À l'école

## 1- Initiation à l'orientation sur le site de Sédières, le 12 avril 2022

Avec une belle journée mais un peu de vent, nous avons participé à une journée d'initiation à l'orientation au château de Sédières.

La matinée a commencé par différents ateliers pour se familiariser avec les balises, les cartes et autre matériel nécessaire à l'orientation.

Après un bon pique-nique partagé avec les copains, nous avons participé en groupe à la grande course d'orientation. Nous avons bravement fini deuxième sur les douze classes participantes. Maîtresse et Marie-Laure, qui nous accompagnaient, ont été très fières de nous.



## 2 et 3 - « Savoir rouler », bourg de Lagleygeolle, le 6 mai 2022

Après différents ateliers de préparation en classe et dans la cour de l'école au début de l'année et en décembre, nous voilà fins prêts, du moins nous l'espérons pour valider notre permis vélo « savoir rouler ».

En ce bel après-midi du mois de mai, les animateurs et des parents d'élèves bénévoles ont encadré le bourg et installé des panneaux routiers. Nous avons donc pu tester tout ce que nous avons appris cette année en matière de sécurité routière sur la route...

Il a été un peu difficile pour les CE1/CE2 de bien tendre le bras lorsqu'ils tournaient mais dans l'ensemble tout s'est bien passé. Deux petites chutes, mais avec nos casques, aucun problème.

Les CM1/CM2 ont tous validé leur « savoir rouler », ils vont pouvoir venir à l'école à vélo, alors attention de bien ralentir lorsque vous les voyez sur la route.



**Effectifs pour la rentrée  
scolaire 2022-2023 : 17 élèves**

6 CE1 / 7 CE2 / 3 CM1 / 1CM2



#### 4-5-6 - Séjour multi-activités à Bugeat, les 30 et 31 mai 2022

Après un trajet en bus un peu long mais peu de malades, nous sommes arrivés enfin à Bugeat.

On a pris un petit goûter sur la terrasse dès notre arrivée puis nous avons pu faire du tir à l'arc. Tout le monde a beaucoup aimé et même Maîtresse et Marie-Laure, qui nous accompagnaient, ont pu essayer.

Pique-nique puis accrobranche, là encore, c'était super. Nous avons fait par deux de la grande tyrolienne. Maîtresse et Marie-Laure aussi en ont fait mais elles sont descendues seules.

Pour terminer cette première journée, atelier cerf-volant. Il a fallu attendre parfois que le vent se lève mais lorsque tous les cerfs-volants volaient ensemble, c'était vraiment très beau.

Le soir, nous avons fait nos lits, dur, dur... puis douches et le repas.

Après cette belle mais longue journée, repos bien mérité pour tous. Maîtresse et Marie-Laure ont peu dormi car certains ont fait un peu la java comme elles disent et d'autres étaient un peu tristes loin de chez eux.

Le lendemain, tout le monde était néanmoins en forme et le petit-déjeuner très bon. Il fallait prendre des forces car nous avons commencé par la balade à vélo et certaines côtes nous ont donné du fil à retordre.

Matinée sportive jusqu'au bout, nous avons ensuite fait une randonnée pédestre en forêt pour découvrir quelques secrets de la nature bien cachés.

Pause midi au self et grand café pour Maîtresse et Marie-Laure puis course d'orientation. Vu qu'on était au top après celle de Sédières, ce fut une véritable partie de plaisir et nous nous en sommes donné à cœur joie.

Retour très calme dans le bus où beaucoup d'enfants dormaient et enfin l'arrivée à l'école pour retrouver les parents qui nous ont un peu manqué même si nous étions tous ravis du séjour. Merci aux municipalités de Noailhac et de Lagleygeolle, ainsi qu'à l'association des parents d'élèves pour avoir participé au financement de ce séjour.

A la rentrée prochaine, pour suivre la suite de nos aventures...

*Maîtresse Hélène et les élèves de l'école de Lagleygeolle*





# Les associations

## « Lagleygeolle en Vie »

À la suite de notre appel à bénévoles en début d'année, un certain nombre de personnes se sont manifestées, et l'association a pu ainsi trouver un nouveau départ. Réunie en assemblée générale, la nouvelle équipe a constitué un bureau qui se compose comme suit :

Présidente : **Béatrice Guillou**  
Vice-président : **Alexis Chassaing**  
Trésorier : **Gérard Bavant**  
Trésorière-adjointe : **Françoise Ferrière**  
Secrétaire : **Jérémy Chassaing**  
Secrétaire-adjoint : **Maxime Moulin**  
Membre du bureau : **Annie Bavant**



Un programme d'activités a immédiatement été lancé, avec en premier lieu le vide-grenier du 14 août 2022. Viendront ensuite une soirée dansante sur le thème du « Beaujolais nouveau » le 19 novembre 2022 et, reprenant la tradition, un Gala d'accordéon le 1<sup>er</sup> avril 2023.

Par ailleurs, il a été décidé de reprendre l'activité « gymnastique » qui avait connu un certain succès par le passé. Une séance d'essai gratuite a eu lieu le 27 juin dernier afin de faire le point sur le style de gymnastique envisagé et sur le nombre de personnes intéressées. Une quinzaine de personnes y ont participé, ce qui permet d'envisager une reprise en septembre prochain, les lundis de 19 heures à 20 heures. Une information précise sera communiquée en temps opportun sur la commune et les environs.

Très dynamique, la nouvelle équipe aura cependant besoin de bénévoles et de projets originaux. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association, via l'une ou l'un de ses membres, ou auprès du secrétariat de mairie.



**Béatrice**



**Alexis**



**Gérard**



**Françoise**



**Jérémy**



**Maxime**



**Annie**

## « Club Lou Ainas »

En cette période de crise sanitaire, Marie-Thérèse Clauzel, la présidente du Club Lou Ainas de Lagleygeolle, ne ménage pas ses efforts pour organiser des activités et sorties tout au long de l'année.

En mars, deux animations ont permis des retrouvailles entre les adhérents. Tout d'abord, le 5 mars, un repas au Relais d'Auvergne à Lanteuil a réuni 57 personnes dans une ambiance conviviale, puis un concours de belote à la salle polyvalente de la commune a rassemblé plus de 80 participants le 12 mars.

Le 14 avril, un voyage dans le Tarn a été organisé conjointement avec le Club de Lanteuil. Ce sont près de 40 personnes qui ont fait le déplacement pour assister à un Cabaret à la ferme Les Folies Fermières. Un agréable moment festif.

Un thé dansant a également été organisé le 22 mai dernier.

Rappelons que deux mercredis par mois, de 14 h à 17 h, le Club Lou Ainas se retrouve à Lagleygeolle pour jouer à la belote, au triomino, ou tout simplement pour discuter. Un temps d'échange nécessaire pour rompre la solitude. Un petit goûter clôture l'après-midi dans une très bonne ambiance.

Pour le second semestre, plusieurs animations sont prévues : Marche, loto, concours de belote et notre assemblée générale en décembre. Retrouvez toutes les dates sur la page AGENDA de ce bulletin.

Nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes intéressées par nos activités.

Contactez **Marie-Thérèse au 06 84 23 26 49.**

# Petit sentier "de grès et de calcaire"



NIVEAU  
FACILE

2,1 km



## Départ de Lagleygeolle

Stationnement : Place de l'Eglise

- Prendre le « chemin de la fontaine » derrière la mairie, et continuer dans le chemin. Passage proche du cimetière et de « la fontaine ».
- Arrivé sur la route prendre vers la droite.
- A la patte d'oie, prendre sur la gauche (vue sur le château du Theil) et encore à gauche, le petit chemin.
- Au croisement, à la Croix, prendre la route à gauche en direction du château d'eau.
- Après le panneau d'entrée de Lagleygeolle, continuer tout droit jusqu'au point de départ et profiter de la table d'orientation installée face au magnifique panorama.

### Pour aller plus loin ...

Au croisement à la Croix, vous pouvez compléter votre balade en continuant sur Meyssac, mais attention la boucle est assez longue et le dénivelé important.

La rupture géologique de cette faille constitue un élément fort du patrimoine local. Elle est formée de 2 compartiments géologiques que séparent plusieurs dizaines de millions d'années. Au nord, le massif de grès rouge de la fin de l'ère primaire, dernier contrefort du Massif central, est couvert de châtaigniers.

Durant des millions d'années, l'altération et l'érosion ont fait leur œuvre avec de nombreux dépôts de grès de diverses couleurs selon les conditions climatiques (gris, roses, rouges). Au sud, les sédiments calcaires marins du jurassique du début de l'ère secondaire, sont propices à la culture du noyer et du chêne truffier.

Retrouvez le détail de l'ensemble du parcours sur le site de la Communauté de Communes des Villages du Midi-Corrézien rubrique « **Economie-Tourisme** »

*La randonnée pédestre*

- *Circuits de promenades et de randonnées*
- « *De grès et de calcaire* ».





**Midi Corrèzien**  
Communauté de communes

# Lagleygeolle

est sur



# IntraMuros



*Téléchargement gratuit*

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

